

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0628 du 24/03/2021

Arrêté du 18 mars 2021

ARRETE PORTANT FIN DE DETACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE
D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte fin de détachement dans l'emploi de chef de service comptable d'un administrateur des Finances publiques adjoint à la Direction générale des Finances publiques, au titre de l'année 2021.

Date d'application : 18/03/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT FIN DE DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**



ARRÊTÉ

portant fin de détachement dans l'emploi de chef de service comptable d'un administrateur des Finances publiques adjoint
à la Direction générale des Finances publiques, au titre de l'année 2021

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :

Article premier :

Il est mis fin au détachement du cadre dont le nom suit dans l'emploi de chef de service comptable. Il sera affecté sur un emploi administratif en direction, sans promotion ni modification de grade, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

N° DGFIP	PRÉNOM	NOM D'USAGE	ANCIENNE AFFECTATION		NOUVELLE AFFECTATION		GRADE ÉCHELON	DATE D'EFFET
811525	SERGE	BERHO-LAVIGNE	INDRE-ET-LOIRE	TS TOURS MUNICIPALE	INDRE-ET-LOIRE	DIRECTION	Administrateur des Finances publiques adjoint	01/04/2021

Article 2 :

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 18 MARS 2021

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFIP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756